



RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE en **DNL**

Réunion d'information

Samedi 17 septembre 2022

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie
Académie de Mayotte

Qu'est-ce que c'est ?

- C'est un diplôme qui est délivré suite à un examen (et non un concours).
- Elle vise à valider des compétences qui ne relèvent pas des disciplines aux concours d'enseignement (HDA, enseignement en LV, arts du cirque, LSF...).
- La certification-DNL atteste d'un niveau de langue mais n'est pas un diplôme de langue.
- C'est un diplôme qui permet à l'enseignant de s'engager sur une évolution de carrière

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

L'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL).

- Ce secteur concerne l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique au sein des sections européennes et de langues orientales des collèges et lycées, des sections binationales et de tout autre dispositif spécifique ou contexte (classes « Emile » par exemple) où l'enseignement d'une discipline non linguistique se fait en langue étrangère.
- Les enseignants du 2nd degré s'inscrivent au titre de leur discipline de recrutement et pour l'une des langues suivantes : **allemand, anglais, espagnol ou arabe.**

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Le rapport

- Le rapport n'est pas soumis à notation par le jury. Il sert de base pour l'entretien avec le jury.
- Un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus.
- Les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que le candidat a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative.
- Tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre professionnel ou personnel...

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

- Lettre de motivation (2 pages environ) dans laquelle le candidat indique pourquoi il se présente et quelles sont ses motivations.
- Le candidat parle de ses expériences passées (voyages, expériences professionnelles ou personnelles).
- Il peut présenter ce qu'il souhaite faire avec la certification (candidater à des POP par exemple).
- Il peut donner des exemples d'activités réalisées.
- Le rapport peut être rédigé en français ou en langue étrangère.

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Conseils pour la rédaction du rapport :

Le rapport est un écrit professionnel dont la rédaction doit être soignée. A la fois précis et concis, il doit privilégier la présentation d'un parcours et d'une réflexion personnelle en évitant les poncifs sur l'enseignement en langue vivante copiés à la va-vite ici ou là.

Il convient de mettre en évidence en les illustrant et en les commentant les étapes du parcours personnel et professionnel qui ont conduit à s'inscrire à la certification. Le mûrissement du projet et la réflexion menée par le candidat sont des éléments à valoriser.

Ceux qui ont déjà eu l'opportunité de participer à des projets ou ont expérimenté un enseignement de leur discipline en LV peuvent aussi proposer une analyse de pratique. Les documents qu'ils auront élaborés ou utilisés pourront être joints en annexe et serviront éventuellement d'appui à l'échange avec le jury.

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Quelles sont les épreuves ?

- L'examen est constitué d'une **épreuve orale de 30 mn maximum** débutant par un exposé du candidat de 10 mn maximum suivi d'un **entretien avec le jury d'une durée de 20 mn maximum**.

L'exposé (10 minutes)

Se fait en langue étrangère

Il prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle. Le candidat fait également état de son expérience et de ses pratiques personnelles dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

Entretien avec le jury (20 minutes)

L'entretien s'effectue, en tout ou partie, au choix du jury, dans la langue étrangère.

L'entretien n'est pas une redite ou une mise en voix du rapport mais bien une poursuite du rapport.

Il doit permettre au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les **contenus d'enseignement**, les **programmes** et les **principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire**. Il doit également permettre au jury d'estimer ses **capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'un établissement scolaire, d'enseignements ou d'activités**.

Le jury dispose du rapport du candidat pour l'entretien. Ce rapport n'est pas soumis à notation.

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie
Académie de Mayotte

Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes...

- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes et de langues orientales (les principaux textes réglementaires) et des autres dispositifs ou contextes où l'enseignement d'une discipline autre que linguistique se fait en langue étrangère ;
- la connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues, des programmes de langues en vigueur ;
- la connaissance des différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les pays concernés ;
- la connaissance des ressources documentaires utiles à cet enseignement ;
- la maîtrise de la langue d'enseignement au niveau B2 ou C1 selon le contexte d'enseignement ;
- la capacité à s'interroger sur la différence entre un enseignement en langue et l'enseignement de la langue ; la capacité à s'interroger sur la différence entre l'enseignement de sa discipline dans la langue de scolarisation et dans une autre langue ;
- la capacité à expliquer les différences de concepts, leurs connotations éventuellement divergentes, reconnaître la référence culturelle derrière la notion, à avoir une approche pluriculturelle ;
- la capacité à choisir des thèmes et supports adaptés ;
- la capacité à concevoir un projet d'échange (réels et virtuels, de classe, d'élèves, etc.) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire ;
- l'aptitude à travailler en équipe ou en collaboration avec les enseignants de langue vivante, les assistants de langue, les autres enseignants engagés dans un enseignement en langue.

*note de service du
16 juillet 2019
publié au B.O du
30 juillet 2019*

Clément KAMOULY-LE CRANN

*Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie
Académie de Mayotte*

Préparation de l'épreuve : quelles compétences développer ?

- Les connaissances et compétences attendues de la part du candidat sont à la fois linguistiques, institutionnelles, interculturelles, pédagogiques et transdisciplinaires :

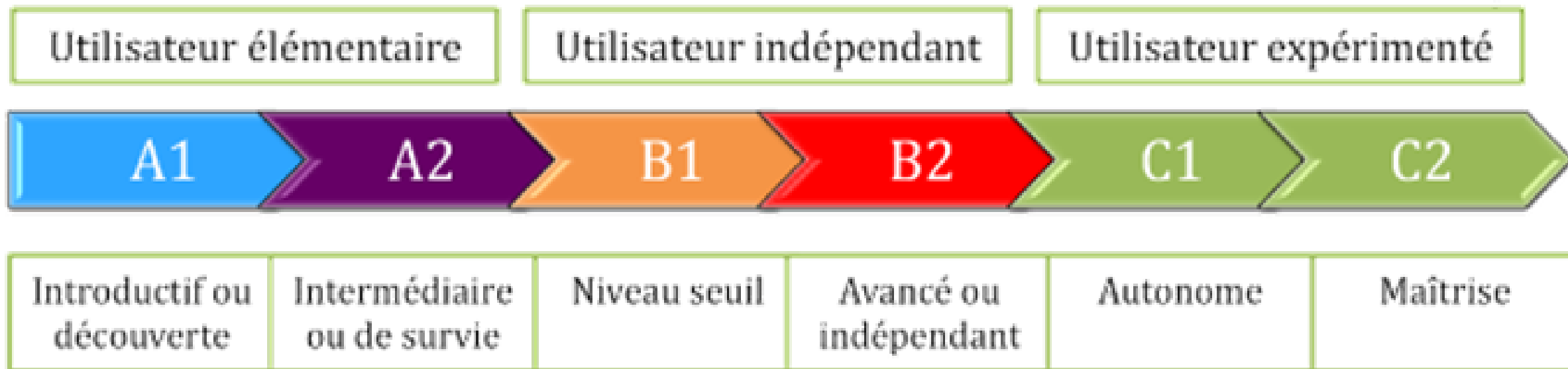
https://www.emilangues.education.fr/files/par-rubriques/_formation_des_enseignants_de_SELO_sept_2010.pdf

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Les connaissances et compétences linguistiques



5 compétences : compréhension de l'oral ; compréhension de l'écrit ;
interaction orale; production orale ; production écrite = CO, CE, IO, PO, PE



Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie
Académie de Mayotte

<https://www.coe.int/fr/web/portfolio/self-assessment-grid>

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

Niveau attendu des enseignants

Niveau attendu des élèves à la fin de la SELO

Pourquoi le CECRL est-il si important ?

- Il permet de se positionner et de s'auto-évaluer.
- Il permet d'évaluer le niveau des élèves.
- En DNL, il permet de calibrer les activités que l'on va donner aux élèves.
- On variera la nature des documents afin de pouvoir entraîner les élèves aux différentes activités langagières : écouter, lire, parler, écrire.
- Deux liens utiles :

[Le CECRL](https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl) : <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

[Le programme de langues vivantes au LGT](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf): https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Les connaissances et compétences institutionnelles

- Cadre institutionnel des SELO, DNBI et OIB-BFI et leurs objectifs (cf objectifs de Lisbonne)
- Les séjours linguistiques à destination des professeurs, les assistants de langue...
- Une lecture intéressante : *Propositions pour une meilleure maîtrise des Langues vivantes étrangères - Oser dire le nouveau monde*, dit « rapport Manès-Taylor » Mme Chantal Manès, IGESR et M. Alex Taylor, journaliste, établit un bilan de l'enseignement des langues vivantes en France et formule des propositions dont les établissements peuvent s'inspirer pour des expérimentations autour de l'enseignement des langues vivantes étrangères.
- Connaissances territoriales : Pourquoi, comment, quels enjeux à Mayotte ? Projet académique, projet d'établissement, Mayotte dans son environnement régional...

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Les connaissances et compétences interculturelles

- Maîtrise de la bi-culturalité : le candidat doit savoir expliquer les différences de concepts, leurs connotations éventuellement divergentes, reconnaître le référent culturel derrière la notion...
- Connaître les différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les deux (ou plusieurs) pays
- Connaître le fonctionnement de l'école dans les deux pays (comparer le système américain et le système français, à quoi correspond une 4ESO en Espagne...).

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Les compétences et savoir-faire transdisciplinaires

- S'interroger sur la dimension transdisciplinaire de son travail, en particulier sur la collaboration à développer avec le professeur de langue vivante d'un point de vue à la fois méthodologique, linguistique et concernant les activités croisées proposées aux élèves.
- Concevoir un projet d'échange, connaître les possibilités offertes pour sa mise en place en prenant en compte la dimension de la pluridisciplinarité, l'ouverture culturelle, les échanges et les partenariats (*eTwinning*, Comenius, voyage scolaire).

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Les compétences et savoir-faire pédagogiques

- Comment fait-on un cours de DNL?
- Un enseignant de DNL est-il un enseignant de langue ou un enseignant de sa discipline ?
- Faut-il corriger les fautes de grammaire ?
- Enseigne-t-on à 100% en langue étrangère ?
- Comment s'assurer que les élèves comprennent ?
- Comment évaluer les élèves ?
- Quelles activités, pratiques de classe privilégier ?
- Comment recruter les élèves ?
- L'accent est-il important ?
- Comment créer un environnement accueillant, sécurisant pour favoriser la prise de parole des élèves ?
- Comment motiver les élèves ?
- Quelle place donner aux documents écrits ?
- Quelle place donner aux documents originaux ?
- Quelle place donner à l'oral ? (pédagogie de l'oralité)

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Quelques conseils utiles

- Se rapprocher des professeurs de langue de son établissement pour 1) évaluer son niveau 2) découvrir leurs techniques d'enseignement.
- Rafraîchir son niveau de langue (films, livres...).
- Observer des cours de DNL afin de découvrir l'organisation d'une classe et d'une séance.
- Entraînez-vous à monter 1 séance d'1h en LV, voire testez-la !

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte

Textes de référence

Mise en place des S.E.L.O.

- Mise en place de sections européennes dans les établissements du second degré : circulaire n° 92-234 du 19 août 1992 publiée au B.O du 3 septembre 1992
- Mise en oeuvre des sections européennes en lycées professionnels : note de service n° 2001-151 du 27 juillet 2001

Règlements d'examens et des définitions des épreuves en S.E.L.O.

- Décret n° 2018-1199 du 20 décembre 2018 prévoyant la création d'une indication « discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante » sur le diplôme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique
 - Arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (SELO) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (D.N.L) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique
 - Conditions d'attribution de l'indication « section européenne » ou « section de langue orientale » sur les diplômes des baccalauréats général et technologique
- Arrêté du 20 décembre 2018 publié au B.O du 17 janvier 2019

Les langues vivantes en lycée d'enseignement général et technologique

Les programmes et ressources en langues vivantes :

<https://eduscol.education.fr/cid144064/langues-vivantes-bac-2021.html>

Tous les programmes de langues vivantes prennent appui, depuis 2005, sur le Cadre européen commun de

référence pour les langues (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>

La mobilité européenne

- Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée
- Circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 publiée au B.O n°30 du 25 août 2011
- Encadrement des voyages scolaires
- Circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 publiée au B.O n°30 du 25 août 2011

Textes de référence concernant la certification complémentaire :

Conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du MEN d'une

certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires

- note de service du 16 juillet 2019 publié au B.O n° 30 du 25 juillet 2019 consultable sur

https://www.education.gouv.fr/B.O/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm?cid_B.O=143919 Un site

indispensable : Emilangues

<https://www.emilangues.education.fr/>

Questions "en vrac" posées à l'oral de la certification

<http://www.emile.bzh/index.php/institution/formation/51-questions-en-frac-posees-a-l-oral-de-certification-dnl>

Programmes de mobilité pour enseignants

<https://www.emilangues.education.fr/international/initiatives-et-programmes/mobilite-enseignants>

CECRL

<https://www.coe.int/fr/web/portfolio/self-assessment-grid>

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

Le Professeur de « Discipline Non Linguistique », brochure proposée par l'Association pour le Développement de l'Enseignement Bi/plurilingue

<http://www.adeb-asso.org/publications/book-5/>

eTwinning

<https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

Rapports de jury à lire sans modération

<https://siec.education.fr/mes-outils/docutheque-131/certification-discipline-non-linguistique-dnl-1er-et-2d-degre-rapports-jury-session-2021.html>

Clément KAMOULY-LE CRANN

Chargé de Mission d'Inspection Histoire Géographie

Académie de Mayotte